

«Je vais cramer sa tombe» : après le suicide de Lindsay, les insultes continuent, affirme sa mère

Par [Ambre Lepoivre](#)

Publié il y a 40 minutes ,

Mis à jour il y a 15 minutes

[Copier le lien](#)



Victime de harcèlement scolaire, Lindsay, 13 ans, a mis fin à ses jours le 12 mai dernier. Mais les insultes se poursuivent sur les réseaux sociaux.

«*Elles continuent d'insulter ma fille.*» Sur le plateau de Touche pas à mon poste lundi soir, [les parents de Lindsay](#) ont fait part de leur colère. Trois semaines après le suicide de leur fille de 13 ans victime de harcèlement scolaire, ils ont affirmé que les menaces et les insultes se poursuivaient sur les réseaux sociaux. «*Ma fille n'est plus là, mais elles continuent, en disant : 'Enfin elle est morte cette pute, je vais pisser sur sa tombe, je vais lui cramer sa tombe'*», a détaillé Betty, abattue.

Dans cette affaire, quatre mineurs du collège Bracke-Desrousseau de Vendin-le-Vieil, dans le Pas-de-Calais, ont été mis en examen pour «*harcèlement scolaire ayant conduit au suicide*». Une personne majeure a quant à elle été mise en examen pour «*menaces de mort*». Ces cinq suspects ont été placés sous contrôle judiciaire, conformément aux réquisitions du parquet de Béthune.

«Insultée, ridiculisée»

Depuis le drame, les parents de Lindsay dénoncent l'inaction des institutions face au harcèlement scolaire qu'ils ont plusieurs fois rapporté, disent-ils. «*Lindsay en a parlé tout de suite. (...) Elle a été insultée sur son physique, elle était ridiculisée tout le temps*», raconte sa mère, Betty.

Selon les parents de la jeune fille, les brimades ont commencé «*en septembre l'an passé, puis c'est monté crescendo. Au fur et à mesure de l'année, ça a commencé à s'aggraver (...) Au mois de février, en rangeant sa chambre, j'ai trouvé une lettre de suicide sous son matelas. On a avisé l'académie, le proviseur et la police... Sans*

suite», explique François, le père de l'adolescente. Et d'ajouter : «*On a rencontré le proviseur une seule fois, et il nous a juste conseillé de lui supprimer son téléphone*» pour couper court au harcèlement.

Enquête administrative

Parallèlement à l'enquête pénale, une enquête administrative a donc été ouverte par le rectorat de l'académie de Lille. Lors d'une conférence de presse la semaine dernière, le directeur académique, Jean-Roger Ribaud, a concédé que les services scolaires auraient pu «*aller plus loin dans le suivi*» de la jeune fille, dont le harcèlement était connu de son établissement.

Une «première situation de harcèlement» concernant Lindsay avait été signalée et «*traitée par l'établissement*», a toutefois précisé le rectorat à l'AFP. Elle avait débouché sur «une commission harcèlement et les sanctions adéquates avaient été prononcées». «*Un élève*» mis en cause à ce moment-là avait ensuite quitté l'établissement, est-il souligné.

La rédaction vous conseille

- [Harcèlement scolaire : dans les écoles primaires, les mairies pourront désormais exclure le harceleur](#)
- [Suicide de Lindsay, 13 ans, dans le Pas-de-Calais : quatre mineurs mis en examen pour «harcèlement scolaire»](#)
- [Au collège Charles Péguy, lutter par le théâtre contre le harcèlement scolaire](#)

Sujets

[Suicide](#)[harcèlement scolaire](#)[enquête](#)[adolescents](#)

À lire aussi

Seine-Saint-Denis : un incendie ravage un entrepôt à Aubervilliers, mobilisant d'importants moyens

► [REGARDER LA VIDÉO](#)

La petite Eya a retrouvé sa maman au Danemark après avoir été enlevée par son père jeudi en Isère

Suicide de Lindsay, 13 ans, dans le Pas-de-Calais : quatre mineurs mis en examen pour «harcèlement scolaire»

